ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 6 mai 2020, à 17 h 30, au 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président (par visioconférence)

Anne CORRIVEAU, vice-présidente (par visioconférence)

David BEAUCHESNE (par visioconférence) France BILODEAU (par visioconférence)

Yvan BOURDEAU (par conférence téléphonique)

Liguori HINSE (par visioconférence)
Sylvain LÉGARÉ (par visioconférence)
Gaétan PAGEAU (par visioconférence)
Annie SANFAÇON (par visioconférence)
Dominique TANGUAY (par visioconférence)

Patrick VOYER (par visioconférence)

Est absente : Geneviève HAMELIN

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale

Alain MERCIER, directeur général

1. Avis de convocation

L'avis de convocation a dûment été expédié aux membres du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20-30

Sur proposition de M. Gaétan Pageau, appuyée par M^{me} Dominique Tanguay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est effectuée par les membres du conseil d'administration concernant les sujets de la présente assemblée.

4. Période de questions du public

La présente assemblée n'est pas ouverte à la population, puisque les membres du conseil y siègent à huis clos en respect des mesures prises par le gouvernement du Québec relatives à la pandémie de la COVID 19.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 7 avril 2020

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 20-31

Sur proposition de M^{me} Anne Corriveau, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 7 avril 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 avril 2020

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 20-32

Sur proposition de M. David Beauchesne, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 8 avril 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. <u>Dossiers soumis au conseil d'administration</u>

7.1 Entente avec la Ville de Québec - acquisition de sous-licences du logiciel géomatique ArcGIS de Esri

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec utilise des produits logiciels de ESRI Canada (la plateforme ArcGIS) pour ses besoins en géomatique et que, depuis 2012, elle en fait bénéficier le RTC en lui attribuant des sous-licences d'utilisation;

CONSIDÉRANT que, comme le logiciel offre désormais des versions infonuagiques en plus de la version pour installation locale, un nouveau contrat doit intervenir entre ESRI et la Ville de Québec;

Résolution 20-33

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est résolu :

- d'approuver le projet d'entente avec la Ville de Québec pour l'acquisition de sous-licences ESRI, le tout, selon des termes substantiellement conformes au document joint en annexe du document n° DTP-2020-002 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;
- d'autoriser le directeur général à signer, avec la secrétaire générale, l'entente avec la Ville de Québec pour l'acquisition de sous-licences ESRI ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à cette entente;
- d'autoriser le directeur général à approuver tout renouvellement de l'entente avec la Ville de Québec pour l'acquisition de sous-licences ESRI ou toute autre entente future avec la Ville de Québec au même effet.

Adoptée à l'unanimité

8. <u>Divers</u>

Aucun item n'a été ajouté sous cette rubrique.

9. Période d'intervention des membres du conseil

Monsieur le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

10. <u>Levée de l'assemblée</u>	
La séance est levée à 17 h 50.	
Rémy Normand, président	Stéphanie Deschênes, secrétaire générale